

Joveneau Valérie
Les Tilleuls 16
7940 Brugelette

COMMUNE DE BRUGELLETTE	
DATE ENREG.	18/10/2023
PROJET ADRES	CC + Urban + Sta
NOM	
NUMERO	
PROF.	

Le mercredi 11 octobre 2023

A l'attention du Collège Communal
Grand Place 2
7940 Brugelette

Concerne : droit d'interpellation des habitants lors d'un conseil communal.

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames, Messieurs Les Echevins et membres du conseil,

Je me permets de vous écrire et d'user du droit d'interpellation des habitants ch 6 art. 61.
Je me présente Mlle Joveneau Valérie, propriétaire de la maison Les Tilleuls 16 Brugelette depuis 10 ans.

Je souhaiterais pouvoir m'adresser à vous lors d'un conseil communal, selon l'article 62.

Voici les questions que je souhaiterais soulever sans dépasser les 10 min de prise de paroles.

Vous n'êtes pas sans savoir que la construction de l'immeuble à appartements derrière nos jardins à débiter.

Des questions restent cependant en suspens et nous souhaiterions obtenir des réponses dans un dialogue cordial et respectueux. Voici nos interrogations :

1. Pouvons-nous savoir pourquoi l'immeuble n'a pas pu être construit devant le parc communal comme solution amiable souhaitée ? En effet, le point était le plus bas du terrain, pas de vis-à-vis des balcons sur nos jardins, pas de parking bruyant derrière nos jardins et nos chambres.
2. Quid du chantier à présent ? Nous sommes depuis début octobre confrontés à de nombreuses nuisances dû au début du chantier. Les travaux débutent vers 6h30 voir 7h se terminent vers 17h30. Nous entendons des bip bip incessants, des bruits parfois comme des basses de musiques dans nos maisons, ...

Voici nos questions pour notre bien-être en tant que citoyen de votre commune :

- Il est indiqué que le chantier se termine en mars 2024. Qu'en sera-t-il ? Probablement le délai sera prolongé ?
- Qu'en est-il de l'électricité. En effet, le chantier s'est raccordé sur notre cabine électrique ? Quid de la production ?
- Une lumière verte (caméra de surveillance) nous éclaire toute la nuit, quelle en sera la durée ? Et peut-on garantir notre vie privée ? Possibilité de le déplacer ?

- Quid aussi des engins de chantier qui passent parfois par la cité. N'est-il pas convenu qu'ils passent par les nouvelles voiries ?

Ce 6 octobre un camion était devant nos maisons à l'arrêt le moteur allumé.

- Et enfin et surtout, qu'en est-il de notre confort ? Nous subissons un grand chantier que vous nous avez imposé derrière nos jardins à 10mètres, voir pour certains au pied de leur jardin avec une énorme grue et des engins de chantier imposants.

Est-il prévu de penser à notre bien-être, nous les citoyens qui sommes là depuis toujours pour certains. Y a-t-il des arbres prévus pour cacher cela. Vont-ils être planter à une hauteur de quelques mètres de suite afin de cacher directement l'immeuble et son parking ?

Est-il possible de trouver une solution amiable pour notre confort, de voir ce qui est faisable avec la commune afin de limiter les effets sonores du bruit du parking et des habitants de l'immeuble ? Nous nous sommes renseignés et nous avons vu qu'il existe des murs qui limitent l'impact du bruit ainsi que des haies limitant l'impact.

Est-il possible de discuter de solutions concrètes pour l'impact du bruit ?

Nous avons des champs de maïs avant derrière chez nous, est-il donc possible de trouver une solution amiable pour nous, vos citoyens qui n'avons rien demandé, à part profiter du calme et de la tranquillité.

Je pense que nous avons droit à des réponses, subissant ce chantier lourd chaque jour sans qu'on nous considère. Nous nous sentons oubliés et aimerions pouvoir être entendus comme tout citoyen.

Nous n'avons pas été entendu depuis le début des votes que ce soit les voiries, enquête publique, le choix des noms des rues, on a la sensation qu'on nous impose les choses sans être écouté.

Je suis professeur de citoyenneté, j'apprends à mes élèves le droit de s'exprimer dans un pays démocratique dans le respect bien évident. Je leur apprend aussi à défendre leurs idées dans la tolérance. J'espère que vous pourrez donc nous accorder 10 minutes dans la bienveillance afin d'éclaircir la situation et d'apaiser le mal être qui règne sur la cité des Tilleuls depuis début octobre.

Je pense qu'il est dans l'intérêt de tous que vos citoyens se sentent bien et compris. Je souhaite croire que ce que j'enseigne à mes élèves est encore un sens et croire en nos dirigeants et leur engagement.

Je vous remercie d'avance pour l'intérêt que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer mes sentiments distingués.

Bien à vous,

Joveneau Valérie

